

Le Port, le 04/08/2026

Le Territoire de l'Ouest lance la 2^e édition du Défi Foyers Zéro Déchet : 60 foyers accompagnés pour changer durablement leurs habitudes

La deuxième édition du Défi Foyers Zéro Déchet du Territoire de l'Ouest a été présentée cet après-midi, au Comptoir du Vrac à Saint-Leu, en présence de Karim Juhoor, vice-président délégué à la gestion des déchets, des représentants de l'association Zéro Déchet La Réunion - partenaire de l'opération - et de familles ayant participé à la première édition, venues partager leur expérience.



Fort du succès rencontré en 2025, le Territoire de l'Ouest franchit une nouvelle étape en doublant le nombre de participants. **Soixante foyers** seront ainsi accompagnés de **octobre 2026 à mars 2027** pour adopter des gestes simples permettant de réduire durablement leur production de déchets.

Réduire les déchets à la source : une priorité pour le Territoire de l'Ouest

Chaque année, les déchets ménagers représentent un enjeu environnemental, économique et sociétal majeur. Face à l'épuisement des ressources naturelles, à l'augmentation constante des volumes de déchets et aux coûts croissants de leur traitement, le Territoire de l'Ouest poursuit une politique volontariste de prévention.

« Notre responsabilité collective est claire : sortir progressivement de cette logique du jetable pour construire une économie plus circulaire, plus sobre, plus locale et plus intelligente. Une économie où les objets durent plus longtemps, où l'on répare avant de remplacer, où l'on donne avant de jeter, où l'on composte ce qui peut retourner à la terre, où l'on consomme avec plus de discernement. Une économie qui repose sur une idée simple : le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. », précise Karim Juhoor, vice-président du Territoire de l'Ouest délégué à la gestion des déchets.

Le Défi Foyers Zéro Déchet s'inscrit pleinement dans les ambitions du **Projet de Territoire « Ouest 2040 »**, qui fixe une trajectoire vers un territoire plus durable, ainsi que dans les objectifs de la loi AGECL relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

La première édition a démontré l'efficacité de cet accompagnement : les 27 foyers participants ont réduit de manière significative leurs ordures ménagères résiduelles, atteignant une moyenne de **90 kg par habitant et par an**, contre **260 kg** sur l'ensemble du territoire.

Ouvert à tous les habitants des cinq communes de l'Ouest, le Défi Foyers Zéro Déchet est gratuit. Les candidatures sont ouvertes sur le site internet du Territoire de l'Ouest jusqu'à la mi-septembre 2026 pour un démarrage du programme en octobre.

